



Chaudronnier canadien

Un bulletin d'information pour les membres canadiens de la Fraternité internationale des Chaudronniers

Volume 5 Numéro 1 | août 2018

Pleins feux sur un chantier : Des membres de la SL 555 construisent le plus grand réservoir en inox en Amérique du Nord



Quatre Chaudronniers ont l'air de nains à côté de l'immense réservoir en acier inoxydable à toit en forme de cône – mesurant 46 mètres en largeur sur 12 mètres en hauteur – conçu par TIW pour Yara à Belle Plaine (SK). Construit sans anicroche, ce réservoir est aujourd'hui le plus grand de son type sur l'ensemble du continent. Lisez toute l'histoire à la page 8.

La première ministre albertaine rend visite au centre de formation de la SL 146 à Calgary



La première ministre Rachel Notley pose avec des Chaudronniers tout sourire pendant sa visite. Elle a félicité les membres de la section locale pour leurs 70 ans de travail et exprimé son appui ferme du projet d'oléoduc Trans Mountain qui permettrait de mieux acheminer le pétrole albertain aux marchés mondiaux. Suite à la page 3.

Pour avoir du temps en famille, il faut se présenter au travail



Par Joseph Maloney, C.S.M.
Vice-président international
pour le Canada

Le travail de Chaudronnier comporte son lot d'horaires irréguliers, dont des

heures de travail en soirée et les fins de semaine. Par conséquent, la plupart d'entre nous en font une priorité de réserver du temps personnel à passer en famille. Lorsque nous ne réussissons pas à retourner à la maison à temps ou lorsqu'une urgence survient à la dernière minute, cela tend à agacer certains membres de notre famille.

Ça sonne une cloche? Il existe un certain nombre de facteurs professionnels qui peuvent nous voler du temps en famille. Il s'agit parfois de l'absence d'une pièce cruciale ou encore tout simplement d'une mauvaise planification. Et, parfois, il est question de renforcer l'esprit d'équipe au terme d'une longue journée passée sous un soleil de plomb.

Cependant, ce qui nous nuit le plus est lorsque quelqu'un décide que ça ne lui tente tout simplement pas de se présenter au travail un jour donné. Les conséquences peuvent être multiples : devoir tenter d'en faire plus avec moins de ressources humaines ou encore ne pas pouvoir travailler du tout. Pour notre entrepreneur, cela se traduit par des délais et des coûts supplémentaires qui auraient pu être évités. Pour notre famille, ça signifie qu'elle devra composer avec notre retour tardif une fois de plus.

Une attaque contre notre fierté

Si un Chaudronnier est malade ou doit composer avec une urgence familiale, nous nous ferons un devoir de faire notre part en travaillant un peu plus. Cependant, si un Chaudronnier décide de ne pas se présenter au travail, peu importe la raison, c'est une attaque contre notre fierté comme Chaudronniers et

Suite à la page suivante...

L'absentéisme nuit à nos projets et à notre réputation

...Suite de la page 1

professionnels. Ça nuit à l'image de nous tous.

L'absentéisme est un phénomène assez fréquent qui devrait interpeller tout un chacun d'entre nous. Le nombre de Chaudronniers est limité et nous peinons à répondre à la demande. L'absentéisme peut véritablement nuire à nos projets et à notre réputation.

Ça fait une différence non seulement d'une perspective syndicale, mais aussi d'une perspective personnelle. Un Chaudronnier qui s'absente sans raison abandonne les autres membres de son équipe sur le chantier. Ce Chaudronnier pourrait aussi bien faire la déclaration suivante à ses coéquipiers : « Je me fous de vous et je me fous de notre réputation. Je me fous de ma

carrière. Je suis prêt à mettre une croix sur tous mes efforts passés et ma formation. »

Mais c'est encore pire. Quel est le message que lance un Chaudronnier qui ne se présente pas au travail à propos de sa famille? Le travail est-il si abondant que nous pouvons décider simplement d'aller travailler ailleurs? Un autre corps de métier paye-t-il aussi bien? Et quelles seraient les conséquences pour nos conjoints ou enfants?

Baisse de morale sur les chantiers

L'absentéisme sans raison est destructeur. Cela signifie que nous avons moins de temps à passer avec nos familles et moins d'argent pour couvrir les dépenses de la famille. Aussi, ça nuit au moral sur les chantiers. Être membre d'un syndicat, cela signifie notamment venir en aide à nos confrères

Chaudronniers au travail. L'absentéisme laisse tomber tout le monde. Faisons ce que nous pouvons faire pour l'éradiquer.

Notre démocratie se porte bien

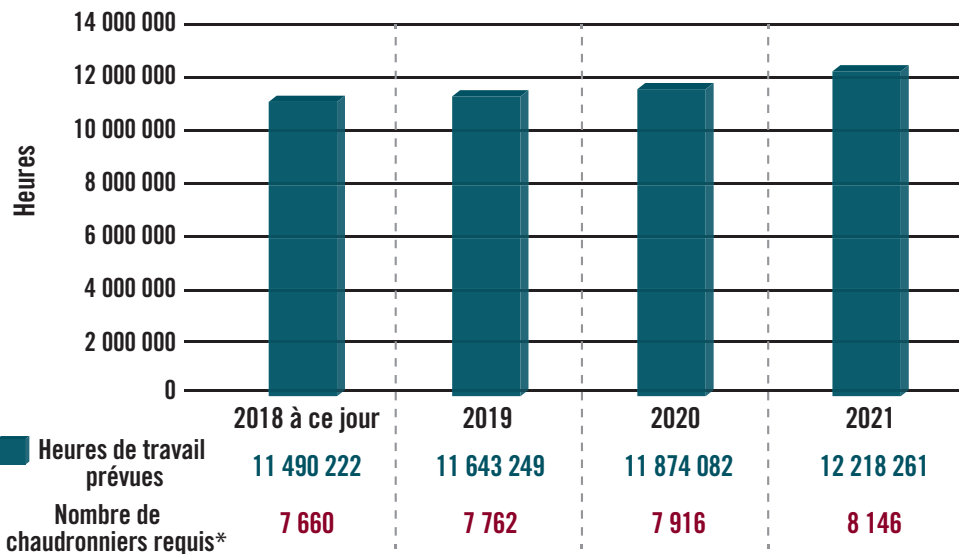
Comme pour tout dans la vie, le changement est une constante dans le syndicat. De plus, les récentes élections ont mené à un certain nombre de changements au sein de nos équipes de dirigeants locaux, lesquels changements sont présentés dans ce numéro.

Je tiens à féliciter nos dirigeants nouvellement élus et à remercier ceux qui quittent leur poste pour les services qu'ils ont rendus au syndicat.

Comme toujours, j'ai hâte de travailler avec nos exécutifs locaux au cours des prochains mois. La démocratie se porte bien au sein du syndicat des Chaudronniers.

Une croissance modérée et soutenue est prévue

Selon nos prévisions, les heures de travail enregistreront une croissance modérée et soutenue au cours des trois prochaines années. En Ontario, un programme majeur dans le secteur de l'énergie nucléaire accapatera une bonne partie des heures de travail supplémentaires requises. Nous nous attendons aussi à ce que la demande de Chaudronniers augmente au cours des prochaines années dans la foulée de la décision du gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec le projet d'oléoduc Trans Mountain.



*Heures prévues ajustées de 25% pour la marge d'erreur

Courez la chance de voir votre photo publiée dans notre calendrier 2019!

La planification du calendrier 2019 des Chaudronniers est en cours! L'appel à photos illustrant des Chaudronniers au travail est lancé auprès de tous les membres canadiens. Les photos doivent être d'une taille minimale de 1 Mo pour pouvoir être imprimées. Envoyez les vôtres à rmacintosh@boilermakers.org.



Des Chaudronniers de la section locale 203, présentés dans notre calendrier 2018.

L'Institut mondial pour la capture et le stockage du carbone considère que la solution aux changements climatiques se trouve « directement sous nos pieds »

En 2017, les niveaux de dioxyde de carbone ont atteint de nouveaux sommets et les concentrations de CO₂ devraient atteindre leurs niveaux les plus élevés en près d'un million d'années. Selon l'Institut mondial pour la capture et le stockage du carbone (IMCSC) et son rapport intitulé *CCS: A Solution to climate change right beneath our feet*, il est clair que le Canada et le reste du monde ne pourront atteindre leurs cibles de réduction des émissions de CO₂ sans exploiter la technologie de capture et de stockage de carbone (CSC).

De citer l'IMCSC, « [La] technologie de CSC s'est avérée intégrale à l'atteinte de l'objectif de limiter la hausse des températures planétaires à deux degrés Celsius », ce qui est nécessaire pour respecter les objectifs en matière de changements climatiques de Paris.

La technologie de capture et de stockage

de carbone est révolutionnaire en ce qu'elle permet de capter le CO₂ d'industries énergivores et de le stocker en toute sécurité loin sous terre. La technologie est utilisée avec succès depuis 45 ans, mais sa contribution fondamentale à l'atteinte des cibles en matière de changements climatiques n'est toujours pas reconnue.

À l'heure actuelle, on dénombre 17 grandes installations de CSC en exploitation commerciale dans le monde. Le Canada en compte trois : l'installation Quest, en banlieue d'Edmonton, le projet Boundary Dam à Estevan, en Saskatchewan, et la nouvelle raffinerie NWR Sturgeon en Alberta. Les trois ont été construites par des Chaudronniers. L'installation Quest et le projet Boundary Dam retirent chacun de l'environnement un million de tonnes de carbone, soit l'équivalent du retrait de plus de 500 000 voitures des routes.

De plus, le rapport examine les bienfaits économiques de la technologie de CSC et cite le projet de récupération de pétrole par le dioxyde de carbone au champ Weyburn. Ce projet a permis la récupération de 37,5 millions de barils de pétrole, d'une valeur de 900 millions de dollars pour la Saskatchewan, grâce à l'application d'une récupération améliorée du pétrole. Ce projet est rendu possible grâce à la centrale thermique de Boundary Dam d'Estevan.

Mettant l'accent sur la santé, l'économie, l'extraction du charbon et l'environnement, l'IMCSC conclut que « la technologie de CSC doit devenir synonyme de changements climatiques et être placée sur un pied d'égalité avec les autres technologies propres qui devront toutes être exploitées si le monde prend au sérieux l'objectif de limiter le réchauffement de la planète. »

Rachel Notley félicite la FIC et réitère son appui du projet d'oléoduc Trans Mountain pendant sa visite à Calgary



La première ministre de l'Alberta, Rachel Notley, a visité le bureau et le centre de formation de la section locale 146 à Calgary le 30 mai dernier pour y annoncer qu'elle demeure solidaire avec les travailleuses et travailleurs de l'Alberta et appuie le projet d'oléoduc Trans Mountain devant se rendre jusqu'à la côte ouest. Son gouvernement soutient le projet à hauteur de 2 milliards de dollars, du jamais vu.

La première ministre Notley a offert ses félicitations aux Chaudronniers qu'elle a rencontrés. « Depuis 70 ans, a-t-elle affirmé, ce syndicat représente des soudeurs, des mécaniciens-monteurs ainsi que des appareilleurs professionnels, des hommes et des femmes ayant contribué à l'exploitation des sables bitumineux,

au développement de nos ressources et au renforcement de nos capacités manufacturières. Sans vous toutes et tous – et sans vos compétences, vos efforts et votre expérience –, l'Alberta ne serait pas le moteur économique qu'elle est aujourd'hui.

« Cette entente et cet oléoduc sont une démonstration de ce que nous affirmons depuis le jour un. Nous pouvons être des chefs de file en protection de l'environnement. Nous pouvons être des chefs de file en réduction des émissions responsables des changements climatiques. Et nous pouvons créer de bons emplois et garantir un bel avenir dans notre secteur énergétique. Tout plan de lutte contre les changements climatiques qui fait fi des besoins des travailleuses et des travailleurs est un plan voué à l'échec. »

La formation est avantageuse pour les membres et le syndicat

Partout au Canada, des Chaudronniers tirent avantage des cours de formation continue qu'ils suivent dans le cadre du programme de formation nationale. Voici en photos des membres ayant suivi certains de ces cours.

Formation en gestion de projets



Rangée avant, de gauche à droite : Donald Gillingham (SL 203), Greg Blender (formateur), Dixon Lewis (SL 73), Fred Cox (formateur), Peter Fleming (SL 146), Jean-Yves Poirier (SL 73), Thomas Rice (SL 146), Cameron Tardif (SL 146), Ryan Morrison (SL 73). Rangée arrière, de gauche à droite : Gerry Klimo (formateur), Jonathan White (coordonnateur national de la formation), Dana Vail (SL 73), Jean-Marc Poirier (SL 73), Jerren Smith (SL 73), Al Gold (SL 128), Skipper Branscum (formateur), Francois Werbrouck (SL 271), Kevin Duguay (SL 73), Clement Smith (SL 203), Mel Bowron (SL 128), Kyle Groulx (SL 128), Grant Jacobs (directeur national de la formation).

Un total de 18 Chaudronniers de cinq sections locales de la FIC dans l'industrie de la construction se sont réunis à Halifax pour suivre le programme des Chaudronniers en gestion de projets du 29 janvier au 2 février 2018.

Le programme prépare efficacement des Chaudronniers à gérer des projets. De nombreux participants passés préparent et supervisent aujourd'hui des chantiers partout au Canada. Certains participants ont depuis utilisé les aptitudes qu'ils y ont développées pour accéder à des postes de direction au sein de leur section locale.

Le programme est géré par le directeur de la formation, Grant Jacobs, et

le coordonnateur national de la formation, Jonathan White. Les formateurs sont Greg Blender, Fred Cox et Skipper Branscum. Le programme de formation en gestion de projets est soutenu financièrement par le syndicat et la Boilermaker Contractors Association.

Le vice-président international de la FIC responsable du Canada, Joseph Maloney, s'est entretenu avec les participants concernant les affaires pancanadiennes des Chaudronniers.

Les membres souhaitant participer au programme en gestion de projets 2019 des Chaudronniers sont priés de communiquer avec leur gérant d'affaires ou coordonnateur de la formation.

Programme juridictionnel des Chaudronniers



Rangée avant, de gauche à droite : Clint MacKay (SL 203), François Chiasson (SL 203), Troy White (SL 203), Andre Morais (SL 203), Kirk MacLeod (SL 203), Andrew Perry (SL 203). Absent de la photo : Lory Thomas (SL 73). Rangée arrière, de gauche à droite : Cory Channon, James Wade (SL 203), David Noel (gérant d'affaires de la SL 73), Murdock MacDonald (SL 73), Kent Oliver, Mitchell DeCoste (SL 73), Jerry Flaherty (gérant d'affaires de la SL 203), Jonathan Murphy (SL 203), Martin Stanton.

Pendant la même semaine que se tenait le programme en gestion de projets s'est tenu le programme juridictionnel des Chaudronniers sur le même site le 31 janvier 2018. Des Chaudronniers des sections locales 73 et 203 ont participé à une formation d'une durée de huit heures animée par les trois plus grands experts juridictionnels de l'heure, soit les représentants internationaux Marty Stanton, Cory Channon et Kent Oliver.

Les Chaudronniers participants ont eu droit à une présentation sur l'histoire de la juridiction, les ententes juridictionnelles conclues entre la FIC et les monteuses de charpentes métalliques, l'Association unie, les tôleurs ainsi que les charpentiers/mécaniciens-monteuses. Les participants se sont aussi familiarisés avec les procédures de majoration d'emploi et de soutien des revendications de Chaudronniers.

Formation en leadership

Une formation en leadership de deux jours a été animée dans les locaux de la section locale 73 à Truro (Nouvelle-Écosse) les 20 – 21 février et dans les locaux de la section locale 128 à Burlington (Ontario) les 22-23 février.

Les membres sont priés de communiquer avec le coordonnateur de la formation de leur section locale pour connaître les dates et les heures d'autres formations en leadership.

Dans le coin supérieur droit, la classe de la section locale 73. Rangée avant, de gauche à droite : George O'Brien, Jeff White, Tyler Pettipas, Steven Larade, Paul LeBlond, Dean MacDonell. Rangée arrière, de gauche à droite : Jonathan White (coordonnateur national de la formation), Shane Elliott, Steven Russell, Clint MacKay, Nick Munro, Troy White, Gerry Shaw, Raymond MacIntosh, Kirk MacLeod, David Clarke, Grant Jacobs (directeur national de la formation).

Dans le coin inférieur droit, la classe de la section locale 128. Rangée avant, de gauche à droite : Charlie Vanderhock, Austin Do-Hanley, Kyle Boniface, Luke Malone, Malcolm Bailey, Jason Britton, Liam Donnelly. Rangée arrière, de gauche à droite : Kevin Persad, Ray Tolnay, Jeff Spence, Darcy Stutt, Marilyn Francis, Kristina Termorshuizen, Jordan McDonald, Jonathan White (coordonnateur national de la formation).



La formation de travailleur qualifié du nucléaire est essentielle maintenant que le nombre de projets nucléaires devrait monter en flèche en Ontario

Par Grant Jacobs

Directeur national de la formation

Des ouvriers expérimentés et pleinement qualifiés sont essentiels à l'ensemble des industries qui dépendent de Chaudronniers pour l'exécution sécuritaire et opportune de leurs projets d'entretien et de construction. Dans les provinces où le métier de Chaudronnier n'est pas encore un métier à certificat obligatoire, il peut y avoir de l'incertitude de la part des propriétaires/clients quant aux qualifications des Chaudronniers affectés à leurs installations.

En plus de l'Ontario, une bonne partie de l'industrie nord-américaine de l'énergie nucléaire a adopté un programme visant à assurer la compétence de la main-d'œuvre à réaliser plusieurs des tâches traditionnellement associées à l'entretien et à la maintenance de nos centrales nucléaires. Le programme – nommé Standardized Task Evaluation (STE) – est administré par l'Electrical Power Research Institute (EPRI). C'est un programme qui utilise une combinaison d'évaluations des connaissances et des compétences pour établir l'expérience et le niveau de maîtrise.

En juin 2014, l'Electrical Power Systems Construction Association (EPSCA) a conclu une entente relative aux projets nucléaires avec la section locale 128, laquelle enchâsse notamment un engagement de former et d'affecter des travailleurs qualifiés du nucléaire (TQN) dont les compétences à effectuer des tâches données ont été évaluées. Pour qu'un Chaudronnier soit qualifié dans le domaine du nucléaire, il doit avoir suivi un cours sur le travail en hauteur approuvé par le ministère du Travail et une démonstration pratique de compétences ou évaluation de connaissances parmi les suivantes :

- Montages standards
- Installation et serrage de raccords
- Activités d'exclusion de matières étrangères
- Accès aux espaces confinés et obligations afférentes

Les évaluations ci-dessus et le programme des TQN reposent sur l'idée qu'il n'est pas nécessaire de constamment recycler des ouvriers expérimentés en matière de tâches courantes ou routinières. Plutôt, il est question de valider la formation et l'expérience de l'ouvrier pour s'assurer qu'il est en mesure de respecter des normes élevées. Par conséquent,

cela renforce la confiance des propriétaires/clients tout en rehaussant la sécurité et la qualité des travaux effectués.

Avec plus de six millions d'heures-personnes prévues pour les Chaudronniers dans le secteur ontarien du nucléaire au cours des cinq prochaines années, il devient très important que nous obtenions la désignation de TQN et nos habilitations de sécurité bien à l'avance. Pour répondre aux besoins de formation et d'évaluation des membres, à la fois Ontario Power Generation (OPG) et Bruce Power ont convenu d'établir le Fonds de formation de travailleurs qualifiés du nucléaire des Chaudronniers et d'y contribuer.

La formation TQN proposée aux Chaudronniers offre des avantages et des possibilités considérables pour nos membres, notre corps de métier et notre syndicat : stabilité économique et perspectives d'emploi dans le secteur nucléaire, financement du perfectionnement des compétences et obtention de nouvelles qualifications. La formation TQN renforce notre positionnement et assure que tous les emplois de Chaudronnier dans les centrales nucléaires de l'Ontario sont occupés par des membres de la FIC.

Régime d'avantages sociaux :

Un taux de contribution majoré fera en sorte que le régime sera là lorsque nous en aurons besoin

Par Susan Bird

Administratrice du régime d'avantages sociaux

Le syndicat a pris la décision de majorer d'un dollar l'heure le taux de contribution à notre régime national de santé et de bien-être. La majoration entre en vigueur à la mi-juillet. Après plus de 20 ans sans hausse du taux de contribution, période au cours de laquelle les avantages offerts ont été grandement bonifiés, les coûts ont fini par nous rattraper.

Nous savons que les 20 prochaines années ne ressembleront pas aux 20 précédentes. Nous savons qu'un de nos membres sur cinq – ou un proche de ce membre – aura des problèmes de santé si graves qu'ils représenteront 70 % des coûts du régime. Le régime continuera de couvrir le coût de nouveaux médicaments coûteux développés pour traiter des maladies graves. À la lumière du fait que les coûts augmentent dans l'ensemble du système de santé, nous savons aussi que le régime contribuera à assurer la sécurité financière de nos membres et des membres de leur famille.

Les fiduciaires du régime canadien savent que les Chaudronniers qui participent à notre régime national de santé et de bien-être jouissent d'un des régimes d'avantages sociaux les plus généreux au Canada. Le syndicat a voulu assurer la pérennité de ce régime. Dès le printemps dernier, les fiduciaires du régime ont préparé un sondage visant à prendre le pouls des membres.

Le sondage, mené en mars et en avril, a révélé que, par une marge de plus de deux contre un, les membres préféreraient une majoration

du taux de contribution d'un dollar l'heure à une réduction des prestations. Par une marge encore plus grande, les membres ont convenu qu'ils dépendaient du régime pour eux et les membres de leur famille et qu'une réduction des prestations leur serait préjudiciable.

Les fiduciaires du régime avaient déjà apporté quelques modestes modifications aux niveaux de prestations, lesquelles ont pris effet le 1er mai. Ils ont approuvé la réduction de quelques prestations dont peu de membres bénéficient et qui pourraient être couvertes par l'assurance automobile privée afin de maintenir l'équilibre budgétaire. Dans des commentaires et des rencontres partout au Canada l'hiver et le printemps derniers, des membres ont donné leur aval à ces modifications visant à maintenir la viabilité du régime.

Aucune des modifications ne portera atteinte à la sécurité financière des participants au régime. Les contributions majorées assureront la viabilité future du régime.

Jusqu'à nouvel ordre, et malgré la majoration du taux de contribution, le régime continuera de vous coûter ce qu'il vous coûte actuellement. Le montant prélevé en dollars – qui couvre habituellement le coût des prestations du régime – demeurera inchangé jusqu'à la fin de 2018. Le dollar de plus de l'heure servira plutôt à majorer votre solde en dollars, à partir duquel le régime se finance. Le montant du prélèvement sera probablement augmenté en janvier prochain, mais votre solde comprendra alors une certaine marge qui vous aidera à faire la transition vers le nouveau prélèvement.

Votre régime d'avantages sociaux représente un outil efficace qui couvre les coûts des soins de santé que le régime d'assurance-maladie de votre province ne couvre pas. Cependant, il offre un autre avantage auquel nous ne pensons généralement pas d'emblée : le réconfort de savoir qu'une maladie ou une invalidité ne plongera pas votre famille dans une grave crise financière.

En effet, aucun Chaudronnier qui participe au régime d'avantages sociaux n'aura jamais à s'inquiéter de perdre sa maison ou de faire faillite si un accident le rend gravement invalide. Les membres qui participent au régime savent que ce dernier couvre les coûts de nouveaux médicaments coûteux pouvant prolonger leur vie en cas de maladie grave. Ces coûts peuvent atteindre des centaines de milliers de dollars. De plus, les prestations d'invalidité du régime contribuent grandement à permettre aux membres de maintenir un toit au-dessus de leur tête et de mettre de la nourriture sur la table. Jouir d'une telle sécurité représente possiblement le plus important avantage lié à la participation au régime.

Notre régime de santé et de bien-être est un des régimes d'avantages sociaux les plus généreux au Canada. Le régime offre des prestations avantageuses et affiche une situation financière saine. Ensemble, les membres et les fiduciaires prennent des mesures qui permettront de maintenir le régime ainsi pour les générations à venir.

Susan Bird est présidente de McAteer Group of Companies, qui administre le Régime national de santé et de bien-être des Chaudronniers (Canada).

Des rapports de synthèse post-projet font valoir les avantages d'embaucher des Chaudronniers

Continuer de proposer des occasions d'emploi fructueuses aux Chaudronniers est un objectif clé du syndicat, surtout lorsque des Chaudronniers sont en concurrence avec d'autres corps de métier ou une main-d'œuvre non syndiquée pour l'obtention de contrats. Pour cette raison, à compter de cette année, tous les délégués syndicaux et superviseurs de site doivent remplir un rapport de synthèse post-projet. La FIC et la Boilermaker Contractors Association ont conclu un arrangement mutuellement avantageux visant à recueillir des données faisant valoir les avantages qu'offrent les Chaudronniers à nos bons entrepreneurs.

Les données recueillies grâce à ces rapports seront utilisées à des fins de marketing, afin de démontrer à la communauté des propriétaires que nous représentons leur premier choix en matière de travail mécanique réalisé par des Chaudronniers.

Nous ferons ainsi la démonstration de notre capacité de déployer une vaste main-d'œuvre qualifiée, de notre faible pourcentage de soudures de réparation et de la faible incidence de reprise significative de nos projets.

Des données précises aideront les Chaudronniers à accroître leur part de marché d'un bout à l'autre du pays. Aussi, les délégués et les superviseurs sont priés d'obtenir des lettres des propriétaires après la réalisation de chaque projet.

L'idée derrière ces rapports est la suivante : plus nous recueillons de données sur la qualité de notre travail, plus notre présentation aux divers entrepreneurs comme les gens de métier de choix pour mener leurs projets à terme sera convaincante. La promotion de notre travail est tout aussi importante que l'excellent travail que nous réalisons. À long terme, cela se traduira par plus de travail pour nous.

Régime de retraite :

Fin de la cotisation spéciale alors que le régime affiche un niveau de capitalisation de 102 %

La cotisation spéciale que les Chaudronniers des sections locales du secteur de la construction au Canada versent au Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada) depuis 2010 est chose du passé, maintenant que le régime est capitalisé à hauteur de 102 %. La cotisation spéciale avait été adoptée pour renflouer le régime après l'effondrement des marchés financiers en 2008-2009.

« C'est un grand jour pour nos membres et pour notre régime de retraite, a déclaré le vice-président canadien, Joe Maloney, après une réunion des fiduciaires du régime tenue à la fin de juin. Avoir atteint notre objectif d'un taux de capitalisation de 100 % deux ans plus tôt que prévu est un hommage à toutes les parties intéressées : nos membres actifs et retraités, nos fiduciaires et nos analystes financiers. »

Les plus récentes données sur le régime ont été présentées aux fiduciaires à la réunion de juin; elles couvrent jusqu'à la fin de 2017.

La cotisation spéciale était fixée à 50 % de la cotisation mensuelle ordinaire d'un membre de la division de la construction au régime de retraite. Si un membre versait une cotisation ordinaire de 6 \$ l'heure, sa cotisation spéciale se chiffrait à 3 \$. La cotisation spéciale était affectée directement à l'élimination du déficit de capitalisation du régime.

Le rendement des investissements du régime a aussi joué gros dans le rétablissement de la santé du régime. Lorsque le plan de redressement a été préparé, la projection était d'un rendement annuel des investissements de 6,5 % jusqu'à la fin de la période de redressement. Or, de 2010 à 2017, le rendement réel s'est établi à 8,2 %. Ce rendement plus élevé des investissements a donc permis de rétablir la santé financière du régime beaucoup plus rapidement que prévu.

Allant de l'avant, le régime prévoit maintenant un rendement annuel net de 6 %, ce qui reflète les rendements attendus des fiduciaires sur les investissements prudents du régime.

Le syndicat avait déjà réduit la cotisation spéciale de 1 \$ l'heure en 2015, puisque le régime avait réalisé des progrès rapides au début de la période de redressement. Le plus récent portrait financier fait en sorte que la cotisation spéciale cessera d'être prélevée à la mi-juillet.

Cependant, le régime devra avoir réalisé d'autres progrès avant que les prestations ne puissent être rétablies. En vertu de la réglementation gouvernementale, les prestations ne peuvent être rétablies que lorsqu'un régime affiche un excédent suffisant calculé en fonction d'une formule complexe qui tient compte de conditions économiques externes comme les taux d'intérêt. Les organismes de réglementation considèrent que tout rétablissement de prestations représente une amélioration.

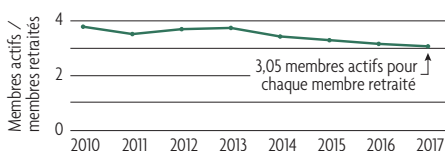
Les fiduciaires pourront rehausser les prestations une fois que le régime aura accumulé un excédent suffisant. Pour l'instant, la priorité est accordée au maintien des niveaux actuels de prestations de retraite.

Entre-temps, le syndicat a majoré le taux de contribution au Régime de santé et de bien-être des Chaudronniers d'un dollar l'heure, car les coûts dépassent les contributions depuis plusieurs années.

FAITS EN RAFALE

Régime national de santé et de bien-être des Chaudronniers (Canada)

RATIO MEMBRES ACTIFS / MEMBRES RETRAITÉS :



NOMBRES MOYENS DE MEMBRES ACTIFS / RETRAITÉS :



NOMBRE MOYEN DE MEMBRES ACTIFS INSCRITS À PAIE DIRECTE PAR MOIS : 390

COÛT ANNUEL DES PRESTATIONS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : 33,8 MILLIONS DE DOLLARS

PRESTATIONS PAYÉES :



COTISATIONS TOTALES AU RÉGIME DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : 24,6 MILLIONS DE DOLLARS

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES COUVERTES PAR LE RÉGIME PAR MOIS :

17 560 (Incluant conjoints et personnes à charge)

304 501

Réclamations électroniques payées

439

Réclamations payées pour tests audiométriques

FAITS EN RAFALE

Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada)

PENDANT L'ANNÉE :

Le régime de retraite a perçu des cotisations de quelque 7 100 membres actifs. On dénombre aujourd'hui plus de 3 400 retraités.

ÂGE MOYEN

Membres actifs : 42

Retraités : 72

NOMBRE DE MEMBRES AYANT QUITTÉ POUR LA RETRAITE EN 2017 : 189

ÂGE MOYEN DE DÉPART À LA RETRAITE : 61

COÛT ANNUEL DES PRESTATIONS DE RETRAITE : 74,6 MILLIONS DE DOLLARS

COÛT ANNUEL DES INDEMNITÉS DE CESSATION D'EMPLOI : 10 MILLIONS DE DOLLARS

COÛT ANNUEL DES PRESTATIONS DE DÉCÈS (montants forfaitaires) : 1 MILLION DE DOLLARS

COTISATIONS TOTALES AU RÉGIME DE RETRAITE (incluant cotisations spéciales) : 81,8 MILLIONS DE DOLLARS

NIVEAU DE CAPITALISATION DU RÉGIME DE RETRAITE : LE RÉGIME DE RETRAITE EST CAPITALISÉ À HAUTEUR DE 102 %

78

Membres actifs âgés de plus de 65 ans

41

Membres retraités âgés de plus de 90 ans

Pleins feux sur un chantier :

Des Chaudronniers construisent le plus grand réservoir en acier inoxydable sur le continent



Une vue aérienne du chantier de construction du réservoir, avant l'installation de la plaque du toit.

C'est grâce à un travail d'équipe bien rodé entre des Chaudronniers membres de la section locale 555 que le plus grand réservoir en inox a été construit en Amérique du Nord.

Conçu par TIW Steel Plateway pour le compte du conglomérat norvégien Yara, le réservoir représente un nouvel ajout à la vaste usine d'engrais qu'exploite Yara à Belle Plaine, en Saskatchewan.

Mesurant 45,72 mètres en largeur sur 11,887 mètres en hauteur, cet étonnant réservoir en acier inoxydable à toit en forme de cône soutenu par colonnes a été construit entièrement d'acier 304/304L exactement selon les spécifications API 650.

Le réservoir servira au stockage du mélange granulaire d'urée et de

nitrate d'ammonium utilisé comme ingrédient dans de nombreux engrais.

TIW a certifié qu'il s'agit du plus grand réservoir de ce type actuellement en service en Amérique du Nord.

Le réservoir a été entièrement construit par des membres de la section locale 555, notamment Clayton Rousseau, Jayden Aldrich, Jordan Izzard, Lyndon Mullis, Jamey Stringer, Chad Osask, Rory Bax et Des Mollison. Mark Baxter était le contremaître, tandis que Phil Lacroix était responsable de la supervision du site.

La construction a exigé 5 089 heures de travail de la part des Chaudronniers. Aucun incident lié à la sécurité n'a été signalé durant le projet, pas même une demande de premiers soins.



Un travail bien fait! L'équipe de la section locale 555 se fait prendre en photo après avoir terminé la construction du réservoir massif. L'équipe de Chaudronniers était formée des membres Clayton Rousseau, Jayden Aldrich, Jordan Izzard, Lyndon Mullis, Jamey Stringer, Chad Osask, Rory Bax et Des Mollison.

Confiez le soulèvement de charges lourdes à ce clan de Chaudronniers

Les Chaudronniers sont connus pour leur dévouement aux travaux lourds. À Sarnia, en Ontario, le clan des Santavy pousse cette passion encore plus loin en pratiquant l'haltérophilie. Dalas Santavy, agent d'affaires de la section locale, est également entraîneur de l'Équipe Canada. C'est lui qui entraîne fièrement son fils Boady, haltérophile de calibre mondial.

Dalas Santavy est un quintuple champion canadien ayant conservé son titre pour une cinquième fois lors des Championnats canadiens seniors de 2012 disputés à La Prairie, au Québec. Dalas a représenté le Canada aux Jeux du Commonwealth en 1998 et en 2006 et a aussi disputé les Jeux panaméricains à Rio de Janeiro en 2007.

Sa prouesse dans le sport – et dans le métier de Chaudronnier – remonte à son père, Bob Santavy, ayant représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1968 et de 1976 et remporté deux médailles d'argent aux Jeux du Commonwealth.

Le père de Bob, Cy Santavy, a été un fier Chaudronnier de la section locale 128 entre 1951 et 1986, année de son départ à la retraite.

À 20 ans, le fils de Dalas, Boady, a déjà fait sa marque dans le monde de l'haltérophilie en terminant en sixième place aux Championnats du monde juniors de 2017 et en remportant cette année une médaille d'argent aux Jeux du Commonwealth à Gold Coast, en Australie, dans la catégorie hommes 94 kg.

Fier, l'entraîneur Dalas a été ravi de la performance de son fils ainsi que des accomplissements de l'Équipe Canada dans son ensemble. « Toute l'équipe a bien réussi et chaque membre de l'équipe a produit ses meilleurs résultats personnels pendant ces jeux. Ils ont fait la fierté du Canada », a-t-il déclaré. L'équipe a remporté un total de cinq médailles. Les femmes ont remporté une d'or, deux d'argent et une de bronze, tandis que Boady a remporté la seule médaille (d'argent) parmi les hommes.

Boady a soulevé 168 kg à l'arraché – un record des Jeux du Commonwealth –, puis 201 kg à l'épaulé-jeté. Représentant un total de 369 kilogrammes, il s'agit de son meilleur résultat personnel à ce jour. Cependant, ce ne fut pas assez pour battre le récipiendaire de la médaille d'or, Steven Kari de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a réussi à soulever 216 kg à



Boady Santavy fait la démonstration de sa forme gagnante aux Jeux du Commonwealth disputés en Australie plus tôt cette année. Boady est retourné chez lui à Sarnia avec une médaille d'argent.

Ci-dessous, Boady est aux côtés de son fier père et entraîneur Dalas Santavy, agent d'affaires de la section locale 128.



l'épaulé-jeté et à remporter la première place au podium. Néanmoins, en remportant la médaille d'argent, Boady a démontré qu'il mérite une place parmi les haltérophiles formant l'élite. Dalas espère ardemment que son fils participe un jour aux Jeux olympiques, à l'instar de son grand-père Bob.

Cette passion pour l'haltérophilie que partage la famille ne s'arrête toutefois pas à Boady. En effet, le jeune frère de Boady, est champion en Ontario. Il a fait sa première apparition en haltérophilie aux Championnats du monde

juniors de 2017, au Japon, avec son frère.

Même sa sœur Alana, 14 ans, porte son poids. Déjà vétérane des championnats nationaux canadiens, elle a fracassé le record des jeunes en Ontario à l'épaulé-jeté en soulevant un poids de 82 kg.

Dalas Santavy a développé chez tous ses enfants un amour profond du sport. Comme modèle de rôle, cependant, il ne se limite pas à l'haltérophilie. En effet, son fils Noah est aujourd'hui à son tour un fier membre de la section locale 128 des Chaudronniers.

La démocratie en action : résultats des élections locales

Depuis plus de 130 ans, la force de notre Fraternité est soutenue par une démocratie vigoureuse aux échelles internationale, nationale et locale. À l'instar d'autres syndicats, nous consacrons le droit qu'ont nos confrères et consœurs de choisir leurs représentants parmi leurs pairs. C'est un droit – et un devoir – que n'ont pas les travailleurs non syndiqués.

De bout en bout du Canada au cours des deux derniers mois, des membres de la FIC ont participé en grand nombre aux scrutins postaux tenus pour élire les dirigeants locaux. La liste des résultats est fournie à droite.

Le syndicat félicite toutes les personnes ayant été élues et remercie tous les dirigeants sortants pour leur dévouement et leur travail au nom des membres pendant leur mandat.

SECTIONS LOCALES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

203	Jerry Flaherty, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
73	David Noel, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
271	Bruno Guilmette, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
128	Roy Grills, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
555	Mike Feiffer, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
146	Hugh McDonald, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
359	Chris Paige, Gérant d'affaires intérimaire

SECTIONS LOCALES DES CHANTIERS NAVALS

580	Yves Fournier, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier
191	Robert Taylor, Gérant d'affaires/Secrétaire-trésorier

SHOP

451	Paul Garrett, Président
532	Myron Shiplack, Président
600	Joe Beznoska, Président

* Dans le cas des districts 10 et 11, l'élection des gérants d'affaires/secrétaires-trésoriers se tiendra dans le cadre du congrès des opérations du secteur industriel de la FIC à Las Vegas pendant la semaine du 22 au 27 juillet.

DISTRICT N° 10

D324	Scott Carson, Président
D366	Jason Boles, Président
D387	Jason Bosley, Président
D406	Steve Jones, Président
D454	Brad Sutherland, Président
D488	Lincoln Trevail, Président
D494	Stanley Young, Président
D579	Shawn Hines, Président

DISTRICT N° 11

D274	Jim Stewart, Président
D277	Dan Kerr, Président
D331	Kevin R. Mathews, Président
D345	Adam Rutledge, Président
D359	Glen Rosseker, Président
D385	Greg Dunning, Président
D400	Mike Middleton, Président
D479	Ron Heide, Président
D486	Mike Brerton, Président
D575	Jeff Olson, Président

Une supervision appropriée est essentielle pour assurer un travail sécuritaire et opportun

Par Jason McInnis

Directeur national de la santé et sécurité

Une supervision compétente des chantiers de travail est essentielle à notre métier et à notre vie. La supervision non seulement assure la protection des intérêts des employeurs, mais aussi a une incidence sur la sécurité des travailleurs et sur leurs compétences dans l'exécution de leurs tâches.

L'employeur a la responsabilité de veiller à ce que l'ensemble du travail soit adéquatement supervisé. Un superviseur compétent est un superviseur ayant une connaissance adéquate de tous les règlements enchâssés dans la Loi sur la santé et la sécurité au travail qui ont trait au lieu d'affectation dont il est question.

Les superviseurs doivent avoir connaissance

des programmes de santé et sécurité au travail en place sur le chantier et être qualifiés dans la manutention, l'entreposage et l'élimination sécuritaires des substances chimiques ou biologiques avec lesquelles les travailleurs peuvent entrer en contact. Un superviseur compétent connaît l'utilisation adéquate de l'équipement de protection individuelle ainsi que les procédures d'urgence applicables sur le chantier de travail donné.

Tout en veillant à la protection des intérêts de l'employeur, le superviseur est aussi chargé d'informer les travailleurs de tout danger potentiel ou réel pour leur santé ou leur sécurité, dans les limites du raisonnable.

Au besoin, le superviseur veille aussi à ce que des instructions écrites soient fournies pour décrire les mesures et les procédures

devant être respectées pour exécuter une tâche de façon sécuritaire.

Un superviseur compétent veille à ce que le travail soit réalisé de manière sécuritaire et en temps opportun, tout en maintenant des voies de communication ouvertes avec les travailleurs et les employeurs. Le superviseur assure un lien entre le travail effectué et les attentes de l'employeur.

Le syndicat propose une formation complète de superviseur de chantier aux Chaudronniers intéressés, l'objectif étant de continuer de former des superviseurs compétents et hautement qualifiés pour la main-d'œuvre de demain. Pour vous inscrire à cette formation de superviseur de chantier, communiquez avec votre coordonnateur de la formation.



Chaudronnier canadien

Le Chaudronnier canadien est publié par la Fraternité internationale des Chaudronniers, constructeurs de navires de fer, forgerons, forgeurs et aides

Joseph Maloney, vice-président international pour le Canada

Bureaux canadiens :

10059-118 St., Suite 204
Edmonton, AB T5K 0B9

115 Prince William St., Suite 101
Saint John, NB E2L 2B4

Plus d'informations? Visitez notre site web

Beaucoup plus d'informations pour les Chaudronniers et le grand public sont disponibles sur notre site web, www.boilermaker.ca.

Les membres peuvent s'inscrire et avoir accès à la section réservée aux membres avec les dernières nouvelles sur le métier et sur le syndicat.

Le site renferme également beaucoup d'information pour le grand public sur l'avantage Chaudronnier et sur comment devenir un Chaudronnier.